

# SAINT AVENTIN DE CHARTRES

(528)

Fêté le 4 février

Aventin, né à Châteaudun, d'une race noble, florissait par sa science et sa piété, sous le règne de Clovis 1er. Il remplissait les fonctions d'archidiacre dans l'église de Chartres, lorsque, à sa place saint Solenne ou Souleine, son frère, qui l'était enfui dans la solitude et y demeurait caché pour éviter la dignité épiscopale à laquelle on voulait l'élever, il fut élu et ordonné évêque de la même église. Mais Solenne ayant été découvert et ramené, Aventin lui céda sans peine une fonction non moins onéreuse qu'honorable. Cependant, afin que la grâce de l'ordination ne demeurât pas vaine dans un homme d'un si grand mérite, le bienheureux Solenne lui confia le gouvernement spirituel du pays Dunois, et il fixa sa résidence à Châteaudun. C'était une situation toute particulière, dont un certain Promotus s'efforça d'abuser à son profit, voulant, quelques années après, se constituer évêque du Dunois mais le quatrième concile de Paris, sur les instances de Pappole, évêque de Chartres, réduisit à néant cette prétention singulière.

Après la mort de Solenne, arrivée vers l'an 509, Aventin administra toute l'église chartraine. Car ce fut en qualité d'évêque de Chartres qu'il souscrivit aux conciles auxquels il assista, en particulier à celui d'Orléans, tenu en 511. Il construisit trois églises à ses frais; son pouvoir contre les démons, sa charité envers les pauvres et ses autres nombreuses et grandes vertus, le rendirent célèbre. Enfin, une fièvre l'ayant saisi, il rendit son âme à Dieu le 4 de février 528.

Il fut enterré à Châteaudun dans un oratoire qu'il s'était fait construire. Plus tard on érigea au même endroit une église de Saint-Médard, maintenant détruite, mais qui fut, durant plusieurs siècles, au lieu très fréquenté de pèlerinage pour tout le pays voisin. On y venait implorer le secours de saint Aventin, s'acquitter des vœux qu'on avait faits, et surtout pour obtenir du soulagement dans les maux de tête.

Les ossements du bienheureux prélat, soigneusement dérobés à la profanation des impies, à l'époque désastreuse de nos discordes civiles, et déjà reconnus par un de nos évêques, Claude-Hippolyte de Montalte, ont été, en 1853, solennellement transférés dans l'église paroissiale de Sainte-Madeleine, par Louis-Eugène Regnaud, évêque de Chartres.

Sa fête se célèbre à Chartres depuis longtemps, et à Châteaudun dès avant la bulle de Pie V sur la réforme du Bréviaire, comme cela est constant par le Propre à l'usage des chanoines de l'église de Sainte-Marie-Madeleine de Châteaudun.

Propre de Chartres.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 2